



PREFET DE L'INDRE

**Arrêté n° 2016-2510-DDT149**

signé par  
Laurent WENDLING, Directeur départemental des territoires de  
l'Indre

le 25 octobre 2016

Arrêté portant subdélégation de signature  
aux agents de la direction départementale  
des territoires de l'Indre

## **ARRÊTÉ**

portant subdélégation de signature aux agents de la  
direction départementale des territoires

### **Le directeur départemental des territoires,**

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs du préfet, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** l'arrêté du 24 janvier 2014 portant nomination de Monsieur Laurent WENDLING en qualité de directeur départemental des territoires de l'Indre ;

**VU** l'arrêté n° 2016-2202-DDT007 du 22 février 2016 portant organisation de la direction départementale des territoires de l'Indre ;

**VU** l'arrêté du 8 septembre 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent WENDLING, directeur départemental des territoires de l'Indre ;

**VU** l'arrêté du 4 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Rémy LAURANSON en qualité de directeur départemental adjoint des territoires de l'Indre ;

## **ARRÊTE**

**Article 1er** - Délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, agissant dans le cadre de leurs attributions normales ou à titre d'intérimaire au sein de la direction départementale des territoires, et selon les modalités définies en annexe :

**1.1** – Monsieur le directeur départemental des territoires adjoint :

Monsieur Rémy LAURANSON  
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

**1.2** – Monsieur le secrétaire général & messieurs les chefs de service & madame et messieurs les chefs de service adjoints :

Monsieur Benoît BELLET  
Attaché principal d'administration de l'État  
Secrétaire général (SG)  
cadre de permanence

Monsieur Philippe CHOQUEUX  
Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État  
Chef du service d'appui transversal et transition énergétique (SATTE),  
cadre de permanence

Monsieur Jean-Paul DARGON  
Ingénieur en chef des travaux publics de l'État du 1<sup>er</sup> groupe  
Chef du service habitat et construction (SHC),  
cadre de permanence

Monsieur Jean-Marie MARTIN  
Attaché d'administration de l'État hors classe  
Chef du service planification risques eaux nature (SPREN)  
Cadre de permanence

Monsieur Xavier ORY  
Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts  
Chef du service d'appui aux territoires ruraux (SATR),  
cadre de permanence

Monsieur Christophe AUFRERE  
Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État  
Adjoint au chef du SPREN/ unité eau,  
cadre de permanence

Monsieur Patrick AYMARD  
Ingénieur divisionnaire des travaux public de l'État  
Adjoint au chef du SATTE

Madame Christine RODRIGUEZ  
Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement  
Adjointe au chef du SPREN,  
cadre de permanence

Monsieur Sylvain ROUET  
Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement  
Adjoint au chef du SATR/ unité du développement agricole et rural,  
cadre de permanence

**1.3 – Mesdames et messieurs les responsables d'unité et cadres intermédiaires :**

**SATTE :**

Madame Chantal BAROUTY  
Technicienne supérieure en chef du développement durable  
SATTE / unité instruction et contrôle

Monsieur Maxime GOURRU  
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement  
SATTE/ réseau territorial,  
cadre de permanence

**SHC :**

Monsieur Michel CERES  
Technicien supérieur en chef du développement durable  
SHC/ unité ville habitat logement,  
cadre de permanence

Monsieur Renaud MARTEL  
Ingénieur des travaux publics de l'État  
SHC/ unité politique habitat construction

Monsieur Nicolas TALBOT  
Technicien supérieur en chef du développement durable  
SHC/ unité qualité de la construction

**SPREN :**

Monsieur Laurent CHAVIGNAUD  
Technicien supérieur en chef du développement durable  
SPREN/ unité risques / pôle sécurité coordination routière  
cadre de permanence

Monsieur Thierry DUBOIS  
Technicien supérieur en chef du développement durable  
SPREN/ unité risques / pôle prévention des risques  
cadre de permanence

Monsieur Paul LACOULOUMERE  
Ingénieur des travaux public de l'État  
SPREN/ unité nature

Monsieur André ROSA  
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle du développement durable  
SPREN/ unité risques / Mission gestion de crise et défense  
cadre de permanence

Monsieur Patrick TAILLEUR  
Ingénieur des travaux publics de l'État  
SPREN/ unité risques,  
cadre de permanence

SATR :

Madame Patricia ROUET  
Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement  
SATR/ unité agro-environnement – forêt - chasse

1.4 – Le cadre de permanence, tel que désigné par le tableau de roulement.

**Article 2** - Lorsqu'un agent visé ci-dessus est chargé de l'intérim d'un autre agent il bénéficie pour la durée de l'intérim des délégations de signature consenties à ce dernier.

**Article 3** - L'arrêté n° 2016-0909-DDT124 du 9 septembre 2016 donnant subdélégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires de l'Indre est abrogé.

**Article 4** – Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à chacun des fonctionnaires délégataires.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires,

Laurent WENDLING



## A N N E X E

### Actes pouvant être signés par les agents de la direction départementale des territoires nommément désignés dans l'arrêté de subdélégation de signature

| AGENTS DE LA D.D.T.                              |  | ACTES POUVANT ETRE SIGNÉS SUIVANT LA CODIFICATION<br>de l'arrêté préfectoral<br>du 8 septembre 2016  |
|--|--|--|
| FONCTIONS  | SERVICE / UNITE  |  |
| Directeur adjoint                                | Direction  | L'ensemble des actes des chapitres I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X et XI   |
| Secrétaire général                               | SG   | L'ensemble des actes des chapitres I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X et XI   |
| Chefs de service<br>et leur adjoint              | SATTE  | 1a1 (C.A. & R.T.T. uniquement), 1a5, 1a6, 1b1,1d2, 5a1 à 5a4 et 5b1,7a1<br>et ensemble des actes des chapitres VI                                  |
|  | SPREN  | 1a1 (C.A. & R.T.T. uniquement), 1a5, 1a6, 1b1,1d1, 1d2, 7a1<br>et ensemble des actes des chapitres II, III, IX<br>10b8, 10c1 à 10c3 et 10d1 à 10d6 |
|  | SHC  | 1a1 (C.A. & R.T.T. uniquement), 1a5, 1a6, 1d1, 1d2, 7a1<br>et ensemble des actes du chapitre IV  |
|  | SATR   | 1a1 (C.A. & R.T.T. uniquement), 1a5, 1a6, 1d1, 1d2, 5c1,7a1,<br>et ensemble des actes des chapitres VIII et XI<br>10a1 à 10a7, 10b1 à 10b10        |
| Responsables d'unité ou<br>cadres intermédiaires | SPREN/RISQUES  | 2a1, 2a2, 2a4, 2a5.  |
|  | SPREN/RISQUES/POLE<br>SECURITE ET<br>COORDINATION<br>ROUTIERE/POLE<br>PREVENTION DES<br>RISQUES/MISSION GESTION<br>DE CRISE ET DEFENSE | 2a1 (sauf transports exceptionnels de 3ème catégorie), 2a2, 2a4, 2a5.  |
|  | SPREN/EAU  | 1a1 (C.A. & R.T.T. uniquement), 1a5, 1a6, 1b1,1d1, 1d2, 7a1<br>et ensemble des actes des chapitres II, III, IX<br>10b8, 10c1 à 10c3 et 10d1 à 10d6 |
|  | SPREN/NATURE   | 9a5 (inventaires piscicoles), 9a9 (concours de pêche), 10c3 (autorisation<br>R412-1 transport détention temporaire d'espèces non domestiques)      |
|  | SATTE/INSTRUCTION ET<br>CONTROLE   | 1d1, 1d2, 5a1 à 5a4 et 5b1   |
|  | SHC/QUALITE<br>CONSTRUCTION  | 4b1, 4b2, 4b3<br>7a1 – dans la limite de 50 000 €  |
|  | SHC/VILLE HABITAT<br>LOGEMENT  | 4a1  |
|  | SATR/AGRO<br>ENVIRONNEMENT FORET<br>CHASSE   | 10b2<br>10b5   |
| Cadre de permanence                              | Agents dans le cadre de leur<br>permanence   | 2a3  |